

# LE BIMI

la  
cgt  
93

N° 920 • Mars 2024 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

## ÉGALITÉ, UN MONDE À GAGNER !



### Dossier 8 mars :

-IVG : La constitutionnalisation, première étape ?  
-Égalité salariale : les différents facteurs qui pèsent sur les femmes

### Éducation :

Profs et parents d'élèves du 93 s'invitent au Ministère

### USR CGT 93 :

Haro sur les seniors !

### IHS CGT 93 :

L'histoire sociale est une histoire vivante



# La Macif de nouveau élue Marque Préférée des Français.

Merci à :

Iona, Félix, Sandra, Kourréa,  
Jacques, Mehdi, Tristan,  
Thibault, Valérie, Clara,  
Guillaume... et **vous!**



La Macif,  
c'est **vous.**

\*Étude réalisée du 3 au 4 janvier 2024 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



# édito

**Richard DELUMBEE**

*Membre du bureau de l'UD CGT 93*

## LES DROITS QUE L'ON CONQUIERT

De contre-réformes en projets de « simplifications » devenus synonymes de déréglementation, le bulldozer néolibéral semble ne pas connaître de limites : nos mobilisations se heurtent souvent au doute quant à la possibilité de l'arrêter, voire de regagner après des reculs.

Or même s'ils cherchent toujours à grignoter chaque avancée sociale, celles-ci existent et les passer sous silence n'aident pas à les défendre ou à en gagner de nouvelles.

Ainsi sur le droit aux congés payés sur les périodes d'arrêts-maladie : des millions de salariés sont concernés et peuvent réclamer d'ores et déjà des rappels d'impayés !

## CE QUE SIMPLIFIER VEUT DIRE

Les recours portés par la CGT vont donc contraindre le gouvernement et sa majorité à corriger le Code du Travail pour le mettre en conformité avec le droit européen.

Mais le texte devrait s'appliquer à minima : sur les 5 semaines légales de congés, le droit européen n'en garantit que 4. Restrictif, le projet de loi n'ouvre que sur 4 semaines au mépris du droit national plus favorable cette fois. D'où la certitude de nouveaux contentieux devant les tribunaux...

Alors que la « simplification » devient le nouveau mantra, pourquoi en effet faire simple quand on peut faire compliqué ?

D'ailleurs, s'il faut simplifier, pourquoi de pas supprimer toutes ces dérogations ou exceptions qui encombrant le Code du Travail ? Pourquoi ne pas retirer toutes les exonérations qui complexifient la fiscalité et le travail des URSSAF ?

Et si l'on veut des mesures simples, pourquoi ne pas retenir l'exemple suisse, où les électeurs par référendum viennent de décider du versement à tous les retraités d'un 13<sup>e</sup> mois de pension ?



## Sommaire

- 03 Editorial
- 04 Éducation : 1 mois de lutte historique !
- 06 Éducation : Profs et patents d'élèves du 93 s'invitent au Ministère
- 07 L'écho des UL
- 08 Dossier 8 mars :
  - IVG : La constitutionnalisation, première étape ?
  - Égalité salariale : les différents facteurs qui pèsent sur les femmes
- 10 Une réédition des Jours Heureux préfacée par Sophie Binet
- 11 La formation syndicale.
- 12 IHS-CGT 93 : L'histoire sociale est une histoire vivante
- 14 USR CGT 93 : Haro sur les seniors
- 16 Les rencontres de l'IHS CGT 93 : Combattre l'extrême droite

# Éducation : 1 mois de lutte historique !

Semaine après semaine, la mobilisation des enseignant·es de Seine-Saint-Denis pour un plan d'urgence dans l'éducation a pris une ampleur inédite au point de s'inviter dans le débat national. Retour en images sur un mois de lutte dans l'éducation.



Le 26 février dernier, le 93 n'a pas fait sa rentrée. S'appuyant sur plusieurs semaines d'enquête, auprès des établissements scolaires du 93, l'intersyndicale départementale de l'éducation (CGT, FSU, Solidaires, CNT) revendique un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis hauteur de 358 millions d'euros



Le 27 février, plusieurs centaines d'enseignant·es en grève se rassemblent devant la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) à Bobigny.

Mobilisant des taux inédits de grévistes, les journées d'action s'enchaînent afin d'interpeller les médias et l'opinion publique. Le 7 Mars, près de 5000 manifestant·es défilent à Paris, rejoints par des enseignant·es d'autres départements



Au lycée Blaise Cendrars de Sevran, une vidéo tournée par les élèves, illustrant l'état catastrophique des locaux a été reprise par de nombreux médias nationaux. Depuis, 4 professeur·es apparaissant dans la vidéo sont depuis visé·es par une procédure disciplinaire





Le 14 mars, plusieurs cortèges partent de La Courneuve, Montreuil, Aulnay, pour converger à Bobigny

Avec le soutien de la FCPE 93 et de nombreux parents d'élèves, la mobilisation s'est ancrée localement et sur le long terme



Le 14 mars, 5000 personnes se retrouvent sur le parvis de la préfecture de Bobigny. L'intersyndicale départementale appelle à la grève reconductible à partir du 19 Mars. Longtemps snobée par les pouvoirs publics, la mobilisation des enseignant-es du 93 inquiète le pouvoir : dès le lendemain, l'intersyndicale est reçue au ministère

# Éducation : Profs et parents d'élèves du 93 s'invitent au Ministère

**Soutenue par les parents d'élèves, la mobilisation pour un plan d'urgence dans l'éducation en Seine-Saint-Denis s'ancre localement, s'invite dans les débats nationaux, et met en lumière les inégalités scandaleuses qui minent la scolarité des élèves du département.**

Depuis le 26 février, le 93 n'a toujours pas fait sa rentrée. Le mouvement de grève lancé par l'intersyndicale de l'éducation (CGT, FSU, Sud et CNT) fait mouche et affiche des taux de mobilisation impressionnants : 40% de grévistes dans le 2<sup>nd</sup> degré dès le premier jour, puis 45% dans le 1<sup>er</sup> degré et 60% dans le 2<sup>nd</sup> degré le 7 mars dernier, avec une manifestation à Paris rassemblant environ 4500 personnes. La mobilisation s'est étendue hors des écoles, notamment grâce au soutien de la FCPE 93 qui organise des réunions publiques et des manifestations locales dans de nombreuses villes avec les parents d'élèves.

## Une médiatisation inédite

Début mars, des élèves du lycée Blaise Cendrars de Sevran publient en ligne une vidéo illustrant la vétusté de leurs conditions d'étude : fuites d'eau, classes surchargées, profs non remplacés, le lycée manque même de tables et de chaises. Sur Tiktok, la vidéo accablante totalise plus de 2,7 millions de vues, et fait le tour de la France. Vengeuse, l'administration lance des procédures disciplinaires contre 4 enseignant-es témoignant à l'image.

Mais aucune tentative de répression ne saurait plus enrayer la médiatisation de ce conflit et de l'état catastrophique de l'école publique dans le département le plus jeune et le plus pauvre de France métropolitaine. BFM, l'Huma, Le Parisien, Blast, France 3, Inter ... ce sont des dizaines de médias qui ont ainsi relayés les images incroyables de ces locaux dégradés, où les assistants d'éducation doivent chasser les rats des couloirs pendant que les profs s'improvisent plombiers.

## Le 93 s'invite dans les débats

Snobée par l'Etat durant les premières semaines, la mobilisation fait irruption dans l'actualité et met le gouvernement dos au mur. Interpellée à l'Assemblée nationale par le député Stéphane PEU (PCF), la Ministre de l'Éducation nationale Mme Belloubet ne ferme pas la porte à un plan pour le 93 : *"Je tiendrai compte des spécificités de la Seine-Saint-Denis"* assure-t-elle, se référant à des aides spéciales accordées précédemment sous le quinquennat d'E. Philippe. Une réponse qui, si elle n'est pas satisfaisante au regard des 358 millions d'euros réclamés par l'intersyndicale, illustre la fébrilité d'un gouvernement dont les récentes fantaisies sur les questions éducatives (interdiction de l'abaya, port de l'uniforme) paraissent bien futiles au regard de l'état réel de l'éducation nationale dans les territoires populaires.

Jeudi 14 mars, plusieurs cortèges partis dès le matin de différentes villes comme Aulnay, Montreuil ou La Courneuve, convergent à Bobigny. Devant près de 5000 personnes rassemblées sur le parvis de la préfecture, l'intersyndicale annonce qu'elle sera reçue au Ministère dès le lendemain. *"Demain c'est le début des négociations, mais c'est aussi le début du bras de fer avec le gouvernement. Il faudra faire grève, pas seulement le 19 mars, mais être en reconductible les jours suivants !"* harangue Zoé Butzbach, co-secrétaire du syndicat CGT educ'action 93. Cette première rencontre au Ministère n'aura rien donné. L'intersyndicale de l'éducation a appelé l'ensemble des enseignant-es à la grève reconductible à partir du 19 mars.



# L'écho des UL

**8 MARS :**

## BOBIGNY :

Lundi 4 mars dernier, plus d'une centaine de personnes ont participé à la journée d'étude sur l'égalité femmes-hommes organisée par une large intersyndicale départementale (CGT, FSU, Solidaires, FO, CFDT) à la Bourse du travail Clara Zetkin de Bobigny

## PALESTINE :

**SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN !**

**Formation Syndicale CGT**

Lundi 18 mars 2024 - 9h30-17h00  
Bourse du travail de Saint-Denis, salle Marcel Paul

La bourse du travail de Saint-Denis a accueilli Alain Gresh, journaliste et écrivain, à l'occasion d'une journée de débat et de formation sur la Palestine organisée par le syndicat CGT Pôle emploi Ile-de-France le 18 mars dernier



La manifestation parisienne à l'occasion de la journée de lutte internationale pour les droits des femmes a rassemblé près de 100 000 manifestant-es

## SOLIDARITÉ FINANCIÈRE :

Mobilisés depuis le 26 février dernier, et en grève reconductible depuis le 19 mars, les enseignant-es de Seine-Saint-Denis en lutte pour un plan d'urgence ont créé une caisse de solidarité à laquelle vous pouvez contribuer en ligne : <https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/caisse-de-greve-ag-education-93-intesyndicale>



## INTERNATIONAL :

Bourse du travail d'Aubervilliers  
Salle Suzanne Martorell  
1, rue des 21 appelés  
93300 AUBERVILLIERS  
M<sup>me</sup> Aimé Césaire

**INVITATION**

Le mercredi 20 mars de 18h00 à 20h00  
ENTRÉE LIBRE

Rencontre - débat avec :  
**AMIN AMIRUL HAQUE**

Président de la Fédération des travailleurs du textile du Bangladesh - NGWF  
(National Garment Workers Federation)

**LE RÔLE DES MULTINATIONALES DANS L'OPPRESSION DES TRAVAILLEUR-EUSE-S ET LE SOUTIEN QUE LES ORGANISATIONS SYNDICALES OCCIDENTALES PEUVENT APPORTER AUX LUTTES DES TRAVAILLEUR-EUSE-S DU TEXTILE AU BANGLADESH**

Au Bangladesh les travailleuses du textile qui assurent la production des articles de « fast-fashion » des grandes firmes occidentales gagnent moins de 100 euros par mois. Devant une inflation galopante, et sans relations syndicales de gouvernement, des multinationales du textile et de leurs occidentaux, les travailleuses du textile du Bangladesh et leurs syndicats, ont déclenché en novembre dernier des manifestations et des grèves régulières.

Plus de 5 000 travailleuses ont été dressées des barrières routières et des affrontements très violents se sont déroulés avec les autorités. Parmi les travailleuses mobilisées quatre morts par balles ont été relevés et leurs assassinats, des crimes se revendiquant du parti de la première Ministre, ont pu passer sous la protection de la police qui a déclaré n'avoir vu aucune violence à l'égard des manifestant-es.

De l'affordement de l'usine Rana Plaza à Dhaka en 2013 qui a fait 1135 morts à la Répression sangnante de cet automne, comment les grands donneurs d'ordre occidentaux, les grandes marques telles que Adidas, Nike, H&M, Puma, ... peuvent elles encore profiter impunément de ces crimes sans aucune remise en cause de ce système de production et de pliage ? Pourquoi nous contribuer à organiser un front uni contre le terrorisme et la superexploitation humaine au Bangladesh ?

A Aubervilliers qui se targue d'être l'un des plus grands centres de distribution en gros de vêtements d'Europe, AMIN AMIRUL HAQUE vient nous rappeler à quel prix pour nos frères et sœurs du Bangladesh, les entreprises et les boutiques de modes parisiennes sont approvisionnées.

L'union locale CGT d'Aubervilliers a reçu Amin Amirul Haque, Président de la Fédération des travailleurs du textile du Bangladesh (NGWF) lors d'un débat sur le rôle des multinationales dans l'oppression des travailleurs-es et du soutien que les organisations syndicales occidentales peuvent apporter aux luttes des travailleurs-es du textile au Bangladesh.

## LA COURNEUVE - AUBERVILLIERS :

Suite au décès de Wany, jeune courneuvien tué le 13 mars dernier en chutant de son scooter après avoir été percuté par une voiture de police, les unions locales CGT et Solidaires d'Aubervilliers et de La Courneuve ont cosigné un communiqué de presse, de lequel elles regrettent qu'«*Encore une fois, la police provoque la mort*

*d'un jeune racisé, dans un quartier populaire.*» Pour les unions locales, qui rappellent le décès récent d'une autre personne durant son interpellation à Montfermeil le 5 janvier dernier, «*c'est un mort de plus qui s'inscrit dans la suite macabre des personnes tuées par la police.*»

# IVG :

## La constitutionnalisation, première étape ?

**Le 4 mars dernier, le parlement réuni en congrès inscrivait le droit à l'avortement dans la Constitution, à 780 voix contre 72. "Une victoire historique, mais qui n'est pas un solde tout compte" rappelle Sophie Binet.**

Étape institutionnelle historique, la constitutionnalisation de l'IVG votée le 4 mars dernier s'inscrit dans un contexte mondial où les idées ultra conservatrices gagnent du terrain, comme le rappelait Sophie Binet le 4 mars dernier lors d'un rassemblement Place du Trocadéro à Paris : *"Constitutionnaliser l'IVG, c'est aussi envoyer un signal puissant à toutes les forces obscures d'extrême droite qui le remettent en cause chaque jour"*. Un contexte qui pèse aussi en France, alors que le Planning familial se trouve de plus en plus fragilisé par des appels à couper ses subventions, de la part de la droite et des héritiers politiques de la Manif pour tous. La confédération associative, qui oriente et accompagne depuis les années 1960 des centaines de milliers de femmes, subit également les attaques violentes et récurrentes de groupuscules fascistes.

La constitutionnalisation de l'IVG est venue consacrer le droit des femmes à disposer de leur corps en matière de natalité, sans pour autant donner aux acteurs concernés les moyens nécessaires à l'application de ce droit. Un "en même temps" macroniste auquel s'ajoutent les déclarations problématiques du Président sur le "réarmement démographique" formulées en Janvier dernier. La Secrétaire générale de la CGT met en garde : *" C'est une étape essentielle, nous devons maintenant garantir l'accès à l'IVG pour toutes les femmes, partout, tout le temps : pour rappel, ce ne sont pas moins de 130 centres IVG qui ont fermé ces dernières années ! "*

### Les femmes, premières victimes de la désertification médicale

Si la Seine-Saint-Denis est un département pionnier en matière de droits des femmes et d'expérimentations, tous les efforts déployés au niveau local et départemental ne peuvent à eux seuls se substituer à l'Etat et inverser le cours de l'histoire. Maillons essentiels de la chaîne médicale (en 2022, 62% des IVG étaient pratiqués dans des hôpitaux), les hôpitaux publics rencontrent d'importantes difficultés, tandis que le secteur libéral craque sous le poids de ses contradictions. Autant de facteurs qui nourrissent la désertification médicale en

cours, qui touche particulièrement les femmes. En 2021, un rapport du Sénat dénombrait 13 départements sans gynécologue, et une moyenne à l'échelle nationale de 2,6 spécialistes pour 100 000 femmes en âge de consulter. 77 départements sur 101 comptaient une densité de praticiens inférieure à cette moyenne. Dans ce classement, le 93, qui figure depuis plusieurs années parmi les principaux déserts médicaux de France, comptait alors 68 gynécologues en activité, dont 37% avaient plus de 65 ans.

A Livry Gargan, la clinique Vauban accueillait chaque année environ 600 naissances. Mais l'établissement privé était également le second centre d'avortement de Seine-Saint-Denis. Sa fermeture brutale en 2023 a laissé de nombreuses femmes sans alternative, alors même que le 93 figure dans le top 3 des départements qui comptent le plus d'avortements, en avec taux de recours à l'IVG de 22,4 pour 1000 femmes en 2022. Une raison supplémentaire pour se mobiliser derrière les collectifs et les syndicats qui luttent pour la réouverture de l'établissement.



# Egalité salariale : les différents facteurs qui pèsent sur les femmes

**La grève féministe du 8 mars a été l'occasion de rappeler que le combat pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ne fait que commencer.**

1 an après la mobilisation historique contre la réforme des retraites, dont le caractère particulièrement toxique pour les femmes avait été démontré maintes fois, la grève féministe du 8 mars 2024 a fait le plein en rassemblant plus de 100 000 personnes à Paris, et environ 200 000 dans toute la France. Aux côtés des impressionnants cortèges arborant les noms des centaines de victimes des féminicides commis ces dernières années, de nombreuses revendications sociales fleurissent également sur les banderoles et les pancartes.

Alors que le gouvernement s'apprête à sabrer 9,1% du budget alloué aux politiques d'égalité femmes - hommes (soit près de 7 millions d'euros), la CGT rappelle que les inégalités salariales coûtent en moyenne 20 euros par jour, soit 400 euros par mois aux salariées. S'appuyant sur un rapport de la Cour des comptes, publié en septembre 2023, Sophie Binet dénonce le manque de volonté politique sur le sujet. Au rythme actuel, les inégalités salariales pourraient n'être comblées qu'en 2186..

## Une division du travail productrice d'inégalités

Selon l'Insee, qui a publié une enquête en mars 2023, l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes dans le secteur privé atteignait 24% en 2021. " Cet écart reflète d'abord des différences de volume de travail annuel car les femmes sont à la fois moins souvent en emploi au cours de l'année et davantage à temps partiel. Cependant, à temps de travail identique, le salaire moyen des femmes est inférieur de 15 % à celui des hommes." explique l'Institut public.

Temps partiels imposés, carrières hachées par des grossesses ou stoppées net par des plafonds de verre ... La division du travail et les discriminations qui ont prospéré autour d'elle représentent donc des facteurs déterminants dans la reproduction des inégalités salariales entre les femmes et les hommes. L'Insee va même jusqu'à parler de " ségrégation professionnelle" lorsqu'elle note qu'aucune profession de cadre ne fait partie des dix professions les plus fréquentes chez les femmes.



## Revaloriser les métiers du soin et du lien, un enjeu majeur pour les salariées

A l'inverse, les métiers du soin et du lien sont quant à eux majoritairement occupés par des femmes. Des métiers qui souffrent actuellement d'une importante crise d'attractivité due aux conditions de travail très dégradées, aux statuts précaires, mal adaptés, ainsi qu'aux salaires extrêmement faibles. Ainsi, la CGT alerte depuis plusieurs années sur l'effondrement de certains secteurs comme celui de la petite enfance, qui manque actuellement d'environ 10 000 salarié-es pour combler les postes actuels, alors même que la Confédération estime qu'il faudrait embaucher près de 200 000 personnes supplémentaires pour parer aux besoins croissants de la population, et qu'à l'horizon 2030, 30% des salarié-es pourraient avoir quitté leur emploi dans ce secteur suite à un départ en retraite ou une reconversion professionnelle.

Récemment, le gouvernement a annoncé des revalorisations à hauteur de 150e dans le privé et 100 euros dans le public. La CGT dénonce une " sous-augmentation [...] soumise au bon vouloir et à la délibération des employeurs". Alors que les élections TPE approchent, un travail syndical de fond auprès de ces emplois précaires, parfois isolés, et majoritairement occupés par femmes semble plus que nécessaire.

# Une réédition des **Jours Heureux** préfacée par **Sophie Binet**

Il y a 80 ans, en mars 1944, dans un petit appartement situé au premier étage du 48 rue du Four à Paris, les représentants de la résistance intérieure à l'occupant Nazi, signaient le Programme du Conseil National de la Résistance. Un texte qui souhaitait bâtir une véritable démocratie économique et sociale et qui jeta les bases de l'Etat social d'après-guerre. Des avancées sociales et démocratiques que le patronat n'a jamais digéré et qu'il s'attache à dépecer.

Ce programme, appelé les « jours heureux » est le fruit d'un consensus entre différentes forces et courants de la résistance (partis politiques dont PCF, SFIO, Parti radical-socialiste et Parti démocrate Populaire des confédérations syndicales CGT et CFTC). Une date anniversaire qui donne lieu à une réédition de ce programme, agrémentée d'une préface de Sophie Binet. Il s'agit pour la secrétaire générale de la CGT de rappeler la place du syndicalisme dans la résistance et de puiser dans l'histoire une source de réflexion et d'expérience pour alimenter les engagements et les combats de notre temps pour la transformation sociale.

Le titre de cette réédition, nous alerte sur les dangers de la progression de l'extrême droite, dont les idées bénéficient d'un écho médiatique important avec le réseau des médias du milliardaire Bolloré. Extrême droite qui est désormais, à cause des méfaits du libéralisme et de la connivence de certaines forces du Capital, aux portes du pouvoir. Mais l'histoire de la résistance, et l'ADN de la CGT nous rappellent qu'il n'y a pas de fatalisme, le rassemblement des travailleurs et des travailleuses pour reprendre la main sur leur destin est la solution pour contrer l'extrême droite et réécrire des pages de « jours heureux ».



Programme du  
Conseil national de la Résistance

## *Les Jours heureux*

*précédé de*

## *Il est minuit moins le quart*

par Sophie Binet

Grasset



# COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

## PLAN DE FORMATION 2024

### Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Niveau 2 (La Courneuve) : 1<sup>e</sup> partie du 22 au 26 janvier 2024 et 2<sup>e</sup> partie du 22 au 26 avril 2024
- Niveau 2 (Bobigny) : 1<sup>e</sup> partie du 3 au 7 juin 2024 et 2<sup>e</sup> partie du 16 au 20 septembre 2024
- Lutter contre les idées d'extrême-droite (Bobigny) : 27 mars 2024
- Risques psychosociaux (Bobigny) : 10 au 12 janvier 2024
- Gagner les élections collège 2/3, Catégorie A/B (Bobigny) : 20 au 21 mars et du 29 au 30 avril 2024 ou du 18 au 19 septembre 2024 et du 13 au 14 novembre 2024
- Journée d'étude AT/MP (Bobigny) : 24 mai 2024

### Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Négociation d'un protocole électoral (Montreuil) : 8 et 9 février 2024
- Politique financière syndicat (Bobigny) : 25 novembre au 29 novembre 2024
- Formation des formateurs (Aubervilliers) : 10 au 14 juin 2024
- Communication (Bobigny) : 17 au 21 juin 2024
- Rédaction d'un tract (Bobigny) : 17 et 18 octobre 2024
- Accueil Luttes Sécurité (Pantin) : 17 au 18 juin 2024

### Formation « Accompagnement à un mandat »

- ECO – CSE : du 26 février au 1 mars (Bobigny) ou du 8 au 12 avril (Aubervilliers) ou du 24 au 28 juin (Bobigny)
- CSE – Santé : du 11 au 15 mars (Bobigny) ou du 15 au 19 avril (Aubervilliers) ou du 7 au 11 octobre (Bobigny)
- CSE Activités sociales et culturelles (Aubervilliers) : 4 au 6 septembre 2024
- Conseiller du salarié (Bobigny) : 15 au 17 mai 2024
- Défenseur Syndical : 18 au 22 mars 2024 ou 4 au 8 novembre ou du 18 au 22 novembre 2024
- Référent harcèlement sexuel (Bobigny) : 25 au 27 septembre 2024
- Délégué syndical (Bobigny) : 27 au 31 mai 2024
- Négociation annuelle obligatoire (Bobigny) : 6 au 7 mars 2024

### Divers

- Reversement Cogétise (Bobigny) : 13 décembre 2024
- Bureautique (Bobigny) : 2 au 5 avril 2024
- Bureautique (Bobigny) : 13 au 17 mai 2024
- Violences sexistes et sexuelles (Aubervilliers) : 17 au 19 janvier 2024 ou 18 au 20 décembre



## L'HISTOIRE SOCIALE EST UNE HISTOIRE VIVANTE

De tous temps, en tous lieux, les pouvoirs pratiquent l'adaptation de l'histoire, des faits réels. Le danger persiste aujourd'hui, mais la science et le devoir de mémoire doivent aider à rétablir la vérité. Toutes les sociétés, tous les pays font une mise en récit valorisant leur histoire. Des éléments gênants sont « oubliés » d'autres au contraire sont mis en exergue, parfois interprétés, inventés ou déformés. **Le but commun est d'effacer certains faits de la mémoire collective, d'ancrer les idées qui conviennent pour formater insidieusement les opinions.**

Les exemples de fabrication de l'histoire sont nombreux. Ainsi on sait aujourd'hui que les gaulois, ces celtes décrits par César comme des barbares incultes avaient en réalité une civilisation raffinée ; que Charlemagne n'a pas inventé l'école ; que Charles Martel n'a sans doute pas arrêté les Arabes à Poitiers.

Et il y a bien d'autres exemples, comme la mise « sous le boisseau » par les pouvoirs politiques de la Commune de Paris en 1871. Rappelons-nous les mensonges des

gouvernements niant le massacre de plusieurs centaines d'algériens le 17 octobre 1961, par la police de Papon et que dire de l'effacement des tablettes officielles du nom d'Ambroise Croizat ministre du travail et secrétaire de la fédération CGT de la métallurgie, créateur de la sécurité sociale. Il a fallu attendre 2011, après un long combat des militants CGT pour qu'enfin son nom figure dans le dictionnaire.

A l'heure où des polémistes, des politiques tentent de réécrire l'histoire pour justifier leur haine, leur racisme et le recours à une politique autoritaire, **il est important de lire, de s'informer, de confronter les récits.**

L'histoire est un combat syndical. Nous considérons l'histoire sociale comme une science vivante. L'IHS n'a de cesse de montrer combien l'expérience et l'histoire de la CGT sont utiles pour l'action syndicale d'aujourd'hui. Notre travail sur l'histoire est souvent lié à l'actualité sociale. Par exemple sur la paix, les 120 ans de la CGT, Mai 68, la sécurité sociale, le 1<sup>er</sup> Mai... afin que les plus jeunes militants puissent connaître la genèse de ces événements et l'histoire de leur organisation.

### ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS



L'IHS est une association de loi 1901. Ce statut favorise l'ouverture, ainsi que les coopérations. Nous travaillons de façon autonome sur les sujets que nous décidons. La rigueur et la vérité historique sont le fondement de notre démarche, même si la vérité ne fait pas toujours plaisir. Nous faisons de l'éducation ouvrière en publiant « *les cahiers d'histoire sociale* » et en participant aux stages syndicaux.

**Notre assemblée s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars dernier à la bourse départementale du travail « Clara Zetkin » à Bobigny.**

Chaleureuse, fraternelle et studieuse à la fois nous avons

abordé **notre activité et nos initiatives en 2023 et les perspectives pour 2024.**

Notre activité a été multiforme et importante, notamment au sein des structures universitaires ou associations du département. Nous avons participé à des conférences et rencontres et avons noué des relations avec :

- L'Université Paris 8 (projet SAFO) ;
- Le Centre d'Histoire Sociale des mondes contemporains ;
- CNRS ;
- l'association d'histoire et mémoire ouvrières AHMO-93.

Nous avons également été présents à diverses manifestations organisées par les Archives Départementales (AD93). Nous avons participé, au Musée de l'Homme, à un colloque

international sur « immigration, colonisation – enjeux d'histoire/ enjeux de mémoire » à l'occasion des commémorations des 40 ans de la « marches des beurs » en 1983 et aux 25 ans de celle de 1998 (sur l'esclavage).

Le 18 novembre dernier, nous avons été présents à la journée organisée au Conseil Départemental, sur l'anniversaire du coup d'état au Chili en septembre 1973 dont le thème portait sur les « mémoires en France du coup d'état au Chili ». Manifestation organisée par le Musée d'Histoire Vivante de Montreuil en partenariat avec l'AHMO-93.

Nous avons publié dans le BIMI (bulletin syndical de l'UD) des articles sur l'histoire sociale en lien avec l'actualité. Nous avons participé aux manifestations organisées par la CGT (notamment les congrès des ULs) en tenant une table de livres et en prenant la parole sur l'importance de connaître l'histoire des luttes d'hier pour aider à comprendre les enjeux de celles d'aujourd'hui. C'est dans ce cadre que nous avons participé, avec un intervenant, à la rencontre organisée le premier février, par l'UL de St Denis, sur la question de la défense des Bourse du Travail. Nous avons été invités au 11ème congrès de l'USR CGT 93 et avons participé à leur journée festive à l'occasion des 40 ans de « Vie Nouvelle ».

L'USTM CGT 93 a tenu son congrès en novembre, nous y



avons assisté et fait une intervention.

Plusieurs membres du CA ont participé, à Aubervilliers, le 29 mars à une initiative de l'association d'histoire d'Aubervilliers sur le thème :

« figures du travail au XX<sup>ème</sup> siècle »

La première séance de « **Les Rencontres de l'IHS CGT 93** » a eu

lieu le 15 décembre à l'UL CGT de Roissy CDG avec Guillaume Troussel, docteur en histoire, lequel a présenté sa thèse de doctorat portant sur « Le syndicalisme à l'épreuve des nouveaux bassins d'emploi/ la CGT à l'aéroport de Roissy CDG (1966 à aujourd'hui) ».

2023 a été une année bien riche et fournie !

**Concernant les perspectives pour 2024**, le CA propose : Répondre aux sollicitations des diverses structures locales ou départementales.

Organiser de nouvelles « **Les rencontres de l'IHS CGT 93** » dont les thèmes pourraient être :

\* **Combattre l'extrême-droite** par Jérôme BEAUVISAGE (IHS National) à l'occasion de la sortie du nouveau livre dans la collection « repères historiques » dont il est l'auteur. **Le mardi 9 avril à 14h Bourse départementale du travail à Bobigny.**

\* 80<sup>ème</sup> Anniversaire du CNR. Film documentaire- Animation/Débat ? avec Jérôme Beauvisage.

\* L'antiracisme trahi ! Défense de l'universel- livre de Florian Gulli - Philosophe.

**Les débats** ont porté principalement sur l'importance de notre association dans « la sphère » des sociétés d'histoire et sa particularité sociale. Les coopérations avec les partenaires, un renforcement de l'IHS CGT 93 et de son conseil d'administration. Des propositions ont été faites par l'AG notamment la mise en place de commissions de travail ponctuelles sur un sujet précis, et le déplacement du Conseil d'Administration dans les différentes structures de la CGT. En tant qu'acteur du mouvement social en Seine-Saint-Denis, l'Assemblée générale vous appelle à y prendre toute votre place

## NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELU PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Pinto José *Président*  
LEPERT Alain *Secrétaire général*  
MANTOVANI Gérard *Trésorier*  
BAGAYOGO Souleymane  
BAYE Jean-Pierre  
BRUCHON Nicole

LUCAS Gérard  
RAFFANEL Sylvain  
GUINTA Nadia  
HACQUARD Jean-Claude  
HERRERO Serge



« *L'histoire n'est pas le passé ! Elle fait partie de la matrice ou le présent prend figuration* ». Claude Mazauric

De nombreuses initiatives se sont déroulées dans les villes de Seine-Saint-Denis le 21 Février 2024 à l'occasion de l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian.

Notre institut CGT 93 y a pris toute sa place aux côtés d'associations et de partis politiques afin d'honorer leur mémoire, notamment au Panthéon, à La Courneuve, Tremblay en France et au Blanc - Mesnil.



# Haro sur les seniors !

**L'annonce de la suppression de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) et son remplacement par le RSA est un coup très dur porté par Gabriel Attal aux chômeurs de longue durée, alors que la réforme des retraites a été promulguée de façon brutale en 2023 par Macron contre l'avis de l'immense majorité du pays, et sans passer par le vote de l'Assemblée nationale.**

Triple peine pour les seniors : allongement de l'âge de départ à la retraite ; raccourcissement de la durée d'indemnisation du chômage ; la suppression de l'ASS\* s'attaque à la possibilité de valider des trimestres et va pousser nos aîné.es vers une extrême précarité.

Lors de son discours de politique générale, Gabriel Attal a annoncé la suppression de l'allocation spécifique de solidarité pour les chômeurs en fin de droit et son remplacement par le RSA. Cette mesure n'a rien d'anodin puisque, pour économiser 1,6 milliards, le gouvernement fait le choix de pousser les quelque 300 000 privé.es d'emploi bénéficiaires de cette aide vers toujours plus de précarité, pour les inciter à prendre n'importe quel emploi, à n'importe quelles conditions.

## **ASS = « trappe à inactivité »**

L'ASS est d'abord une aide accordée aux demandeurs d'emploi qui ont épuisé tous leurs droits à l'assurance-chômage. Si, pour un très petit nombre de personnes, le basculement au RSA sera équivalent, cette suppression brutale, plus probablement, impliquera une baisse d'environ 16 % du niveau de vie pour 75 % des allocataires.

Un élément important à retenir, c'est que 57 % des bénéficiaires de l'ASS dépassent largement les 50 ans, c'est-à-dire qu'ils sont dans une position très défavorisée sur le marché de l'emploi. En

fait, ils n'ont que peu de chances, voire pas du tout, de retrouver un emploi...

Dans une note de blog, l'économiste Michaël Zemmour livre ce commentaire éclairant : « (...) Il s'agit d'une forme de punition sociale des personnes hors de l'emploi pour récompenser implicitement celles qui en ont un : il s'agit de faire en sorte que la vie des personnes hors de l'emploi soit la moins vivable possible, ou, dit autrement, de valoriser l'emploi rémunéré, sans l'augmenter lui-même, mais en creusant l'écart avec celles et ceux qui n'en ont pas. »

## **Attaque frontale pour les privé.es d'emploi et les seniors**

C'est bien connu : selon Macron, il suffit de traverser la route pour retrouver du travail. Un peu de volonté et le tour serait joué. En fait, pour le gouvernement, il s'agit de donner au patronat les conditions les



meilleures pour maintenir à la baisse les salaires et les conditions d'activité des travailleur.euses. Macron esquissait les traits de ce projet le 16 janvier dernier ; ils se concrétisent dans les mesures annoncées par Attal. Ce dernier, se félicitant d'un taux de chômage à 7,4 %, a annoncé mettre le cap vers 5 % en 2027, en lien direct avec l'annonce de la généralisation du RSA conditionné à une quinzaine d'heures d'activité obligatoire.

En plus d'augmenter le nombre de nouveaux bénéficiaires du RSA, **cette mesure scélérate va impacter les retraités au chômage, dont la pension va fondre comme neige au soleil.** En effet, lorsqu'on perçoit l'ASS, on cumule des trimestres pour la retraite (1 trimestre pour 50 jours d'indemnisation à raison de 4 trimestres par an maximum), et on bénéficie de points de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Lorsqu'on est au RSA, rien de tout cela : on est pénalisé sur l'âge du taux plein. Bref, c'est un coup bas pour les chômeurs de longue durée.

## Pendant ce temps, le patronat se gave

Alors que le gouvernement rogne sans vergogne sur les droits des chômeurs et des plus précaires, il faut rappeler que c'est, chaque année, jusqu'à 260 milliards d'euros qui sont offerts au patronat, sous forme de crédits d'impôts ou d'aides directes... C'est un nouvel impôt puisque le RSA est pris sur les budgets des collectivités départementales, et n'est pas compensé entièrement par l'État, ce qui grève souvent les budgets

sociaux de manière importante, ou participe à la hausse des impôts. Le patronat, qui refuse l'augmentation de sa part de cotisation, peut se frotter les mains.

## Ce que revendique la CGT

- \* **Avant tout, la retraite à 60 ans à taux plein**
- \* **Maintenir et ouvrir l'emploi, empêcher les entreprises de licencier massivement les seniors, prioriser l'aménagement de fin de carrière**
- \* **Définir les métiers pénibles et permettre des départs anticipés**
- \* **Prévenir la pénibilité et l'usure professionnelle en réduisant le temps de travail des seniors (préretraite progressive, temps partiel dès 55 ans, cotisé 100 % et sans perte de salaire)**
- \* **Garantir la sécurisation des parcours de transition et de reconversion (droit à la formation, financement de la formation par les employeurs)**

\* Selon un document publié par la Drees en septembre 2023, l'ASS était perçue par 321 900 bénéficiaires. Pour bénéficier de cette allocation, il faut avoir travaillé au moins cinq ans au cours des dix années précédant la fin du dernier contrat de travail. Les ressources mensuelles ne doivent pas dépasser un plafond d'un montant net de 1 271,90 euros si vous êtes seul, ou de 1 998,70 euros si vous vivez en couple. En cas de reprise d'activité, l'ASS peut être maintenue sous conditions.



## INVITATION

L'USR CGT 93 vous invite à une demi-journée d'étude sur l'extrême droite

**Mardi 2 avril 2024**

**Bourse du travail départementale**

**1, place de la Libération Bobigny - 93000**

Métro ligne 5 station Pablo Picasso, puis Tram T1 station Libération

Bus aux alentours de la Bourse : 146 - 148 - 234 - 251 - 301 - 322

**Cette journée est largement ouverte à tous les retraité-e-s adhérent-e-s CGT du département**

Cette après-midi d'étude sera animée par

**Nicolas Bouchouicha**

*membre de la commission confédérale contre l'extrême droite*

### Déroulement

14 h accueil, 14 h 30 projection d'une vidéo sur le thème et dans la foulée intervention du camarade représentant la confédération. Ensuite débat avec les camarades présents, fin de l'initiative prévue entre 17h / 17h 30

Des documents seront remis à chaque participant-e pour démontrer l'imposture sociale de l'extrême droite, à partager.

Table de littérature de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de la Seine-Saint-Denis.

# Combattre l'extrême droite

**Jérôme BEAUVISAGE**

*Historien, IHS CGT*

Avec la participation de :

**José PINTO**

*Président de l'IHS CGT 93*

**MARDI 9 AVRIL 2024**

**à 14h00**

**Bourse Départementale du Travail Clara ZETKIN**  
**Salle Henri Oreste - niveau 0**  
**1 place de la Libération - 93000 Bobigny**